



TERRE D'AVENIR

Le mag de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

#

1

MARS 2023



Dossier > p.8

UNE VISION PARTAGÉE POUR L'AVENIR DE TOUS



17

Se déplacer
Installation
d'arceaux vélos

18

S'engager
Les semaines
de l'environnement

22

Travailler
Rencontre avec
Emmanuel, vigneron



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Édito.



J'ai le plaisir de vous présenter le premier magazine de notre Communauté de Communes.

Les élus et les agents de notre collectivité ont souhaité, au travers de ce nouveau lien d'information, vous faire découvrir leurs actions mais aussi celles de ces femmes et de ces hommes qui, chaque jour, œuvrent pour le développement de notre territoire.

Qu'ils soient particuliers, entrepreneurs, dirigeants, associatifs ou enseignants, ils font battre le cœur de notre beau Pays de L'Arbresle et préparent son futur et son avenir.

Ensemble, quotidiennement, nous construisons un cadre de vie qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Dans ce premier numéro vous découvrirez le nouveau Projet de Territoire du Pays de L'Arbresle conçu et écrit par l'ensemble de ses acteurs. Il s'agit grâce à ce document présenté en septembre dernier, de fixer un cap et d'offrir une vision de son avenir.

Au regard des enjeux qui se présentent à lui, ce projet assure aux générations futures, un cadre de vie solidaire et respectueux de son environnement ou il fait et fera bon vivre, grandir, travailler, se divertir et se retrouver.

Cette «Terre d'Avenir» que nous avons pensée c'est la nôtre. Ensemble, soyons tournés vers un avenir engagé, optimiste mais réaliste, conscients de ses faiblesses mais surtout convaincus de ses forces.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la construction de ce projet et à vous toutes et tous qui grâce à vos énergies faites grandir notre territoire,

«notre Terre d'Avenir».

Bonne lecture.

Pierre-Jean Zannettacci
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

Sommaire.

p3 #MonTerritoire

p4 En Bref

p8 Dossier : Projet de Territoire
Que fait le CCPA ?

p14 Au cœur de nos communes

p18 Temps Forts : Les semaines
de l'environnement

p19 Projet : Un nouveau
siège pour la CCPA

p20 D'hier à aujourd'hui
Eh Cherry Festival

p22 Rencontre avec
Emmanuel, vigneron
à Savigny

p23 On vous répond

Terre d'Avenir Magazine
édité par la Communauté de
Communes du Pays de L'Arbresle
117 rue Pierre Passemard
69210 L'Arbresle - 04 74 01 68 90
Directeur de la publication :
Pierre-Jean Zannettacci
Rédacteur en chef : Lucile Raynaud
Rédaction : Justine Dubois,
Lucile Raynaud
Crédits photos : Alexandre Bardoux,
Julien Tardif, OPA, Eric Federici, C Mens,
Gallet Architectes, Eh Cherry Festival,
Emmanuel Rostaing-Tayard, Shutterstock
Maquette / mise en page :
Pamplemousse
Impression : ICA
Imprimé sur du papier PEFC
Distribution : Mediapost
Tirage : 17 000 ex.
Dépôt légal : en cours
Ce magazine comprend
un supplément Maison France
Services en pages centrales

Préserver.

Découvrez en images le Pays
de L'Arbresle au travers des clichés
pris par ses habitants.

Envie d'être publié ?
Livrez-nous votre vision du territoire
en nous envoyant votre photo à :
mag@paysdelarbresle.fr



L'Usine Gonin à L'Arbresle,
connue sous le nom de
« La pagode » pour sa toiture
atypique, était destinée
à la teinture et au
séchage des toiles
teintes. Située au bord
de la Brévenne, elle date
de 1849 et a été construite
par l'Arbreslois Philippe Gonin.

Julien Tardif
(@julientardifsociologue)



Vue d'un paysage
automnal à proximité
du quartier de Solemy
à Bully.
Les espaces agricoles
et naturels couvrent 83 %
du Pays de L'Arbresle.

Alexandre Bardoux
(@alexandre_bardoux)

L'Église de Lentilly
a été construite
au 19^e siècle par
l'architecte Benoit.

CCPA (@paysdelarbresle)

Grandir

Appel à projet : ET SI VOUS VOUS LANCIEZ ?



La Communauté de Communes relance son appel à projet afin de financer des initiatives collectives et d'intérêt général portées par des jeunes du territoire.

Tout au long de la demande, les jeunes pourront être accompagnés par la coordonnatrice jeunesse de la CCPA pour la définition, le montage et la présentation du projet devant le jury. Pour rappel, il est possible de

proposer un projet tout au long de l'année.

À l'issue, un jury composé d'élus locaux, de membres des structures jeunesse et/ou de personnels CCPA, permettra d'attribuer les subventions aux projets proposés.

Pour plus d'informations :
aurelie.roux@paysdelarbresle.fr



S'engager

Récupérer votre eau de pluie, C'EST POSSIBLE !



Afin de favoriser le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie, la CCPA vous aide à acheter un récupérateur d'eau de pluie.

Qui est concerné par cette aide ? Tout habitant majeur du territoire et disposant d'un espace suffisant pour installer un récupérateur d'eau de pluie à usage extérieur.

Quels sont les équipements éligibles ? Le récupérateur doit être neuf et acheté dans un commerce situé sur le territoire. Sont exclus du dispositif les achats sur internet, hors territoire de la CCPA, d'occasion, mais aussi les dispositifs de surpressions.

Pour quel montant ? La participation financière de la CCPA est à hauteur de 50% du prix d'achat. Cette subvention est plafonnée à 100€ TTC et est limitée à un récupérateur maximum par foyer et par demande.



Se divertir

Profitez DES MERCREDIS DÉCOUVERTE



Tarifs : 4,50€
(tarif réduit : 2,50€)

Infos et billetterie :
www.arbresletourisme.fr



Visites guidées, animations, balades nature pour tout public (famille, enfants, ado/adultes) :

le programme original concocté par l'Office de Tourisme en 2023 vous permettra de (re)découvrir les forêts, les Espaces Naturels Sensibles du territoire, les produits locaux, la géologie et le patrimoine historique du Pays de L'Arbresle.



Certaines animations sont en lien avec les expositions présentées à l'Espace Découverte situé à côté de l'Office de Tourisme.

Se soigner

L'activité physique et sportive POUR TOUS !



La Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle a pour vocation à rassembler des professionnels du monde de la santé et du sport. Son objectif est d'accueillir et d'orienter tous les individus, autonomes ou non, avec ou sans pathologie chronique, qui souhaitent pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive. Afin de s'adapter davantage aux profils, trois formules sont proposées : Pass'prise, Pass'multisport et Pass'découverte. Des aides financières sont également possibles.



Pour plus d'informations :

04 74 01 96 91
maison.sport.sante@paysdelarbresle.fr
maisonsportsantepaysdelarbresle.fr

Se divertir

Zoom sur



LES MURMURES DU TEMPS
PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL
PAYS DE L'ARBRESLE

Porté par la CCPA, en partenariat avec Maison Gutenberg, Les Murmures du Temps est un parcours artistique et culturel.

Son objectif est de mettre en avant le patrimoine élargi du territoire : géologique, historique, architectural, industriel, naturel, agricole... Ce parcours proposera de nouvelles lectures et récits via le prisme artistique.



Trois circuits jalonnés d'œuvres d'art, et praticables à pied, seront mis en place à l'été 2024 :

- > Dans le centre historique de la commune de L'Arbresle.
- > Autour de la commune Saint-Germain-Nuelles et des Carrières de Glay.
- > Autour des communes de Sain-Bel et Savigny.

**RENDEZ-VOUS SUR
LESMURMURESdutemps.fr**



Economiser

PLUS D'INFOS

Tous au COMPOSTAGE !

D'ici la fin de l'année 2023, le tri et la valorisation des biodéchets vont devenir obligatoires en France.

C'est ainsi le moment pour démarrer le compostage et obtenir un terreau de qualité. La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle propose des composteurs en bois (400L) réalisés par un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) au prix de 25€. Le composteur est distribué avec un bioseau et un guide sur le compostage. Il est réservé aux personnes domiciliées sur le Pays de L'Arbresle dans la limite d'un par foyer.

Se divertir

L'Archipel FÊTE SES 30 ANS

Voici à quoi ressemblait votre aqua-centre à son ouverture en 1993 !



Grandir



#Jeunesse Indépendante

Rendez-vous aux ateliers

JEUNESSE INDÉPENDANTE

Comme chaque année, le Point Information Jeunesse (PIJ) du Pays de L'Arbresle organise un événement pendant les vacances d'avril pour accompagner les jeunes vers l'indépendance. Au programme, plusieurs ateliers gratuits et variés :

- > Gestion du budget
- > Recherche du premier logement
- > Mieux comprendre la sécurité sociale et sa mutuelle
- > Prendre soin de sa santé mentale...

Retrouvez le programme sur paysdelarbresle.fr

Pour s'inscrire, rien de plus simple : contactez le PIJ par mail : pij@paysdelarbresle.fr ou au 04 74 72 02 19

Se déplacer

Louez un vélo électrique : L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Le VéLOUEST est un vélo à assistance électrique (VAE) pour la ville et les chemins carrossables, proposé à la location sur le territoire de l'Ouest Lyonnais (Pays de L'Arbresle, Vallons du Lyonnais, Pays Mornantais et Vallée du Garon).



La location dure 3 mois et est ouverte à toutes les personnes majeures du territoire de l'Ouest Lyonnais (ou de plus de 16 ans avec accord parental).

Une formation sera proposée au moment de la réception.

Comment faire ? Rendez-vous sur www.ouestlyonnais.fr pour réserver votre vélo et

venez le récupérer au point de RDV le plus proche à la date indiquée.



Le tarif est de 50€ par mois (25€ pour les étudiants et demandeurs d'emploi). Location éligible à la prise en charge employeur de 50%.

s'engager



Plantation d'arbres et arbustes AU VAL DES CHENEVIÈRES

La Fédération de chasse a constaté au Val des Chenevières, une diminution des poissons liée au manque d'arbres en bord de rivière, à une trop forte chaleur l'été et à l'insuffisance d'habitats piscicoles.

Dans l'objectif d'améliorer écologiquement cette rivière, le Syribt (Syndicat des Rivières Brevenne Turdine) a introduit début février, 10 rochers et 12 souches dans le cours d'eau afin de créer des habitats pour la faune aquatique. 1 325 arbres ont également été plantés en vue de restaurer la végétation installée sur la berge et ainsi la rendre plus large et plus naturelle. Ces arbres permettront par ailleurs d'apporter de la fraîcheur aux promeneurs en période estivale.



UNE VISION
PARTAGÉE POUR
L'AVENIR DE TOUS...

Réfléchir, échanger, confronter, proposer et finalement s'accorder sur des objectifs communs, une vision du territoire et surtout une façon de bien vivre ensemble.











Telle a été la démarche qui, au cours de l'année passée, a permis au Pays de L'Arbresle de bâtir un projet de territoire à l'initiative de la Communauté de Communes.

Un projet à horizon 2040 qui dessine les contours d'un territoire solidaire et dynamique et trace un long et beau chemin entre les 17 communes et les 38 000 habitants du Pays de L'Arbresle.

Associer un territoire dynamique et innovant à un cadre de vie préservé est toute l'ambition du Pays de L'Arbresle et ce, depuis notre dernier projet de territoire écrit en 2015.

Depuis, le monde a changé, il est essentiel d'appréhender les nouveaux enjeux, de prendre en compte la transition écologique et des modes de vie repensés. Co-construit dans une démarche participative, autour de nombreux ateliers de travail, animés par le Cerema, qui ont réuni élus locaux, partenaires et habitants, le projet de territoire 2040 du Pays de L'Arbresle a la volonté d'inscrire « l'humain » au cœur de ses ambitions.

Il permettra à tous, habitants, entreprises, institutions et associations de bien vivre ensemble sur notre territoire, au travers de **10 grands besoins** :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Préserver. |  S'engager. |
|  Se loger. |  Se nourrir. |
|  Se déplacer. |  Économiser. |
|  Travailler. |  Grandir. |
|  Se soigner. |  Se divertir. |

Préserver.



enjeu n°1

Protéger durablement le cadre de vie

enjeu n°2

Renforcer toujours la qualité de vie

Se loger.



enjeu n°1

Favoriser la diversité de l'habitat

enjeu n°2

Développer des logements plus durables

enjeu n°3

Privilégier un urbanisme raisonné

Se déplacer.



enjeu n°1

Encourager la mobilité douce et le covoiturage

enjeu n°2

Développer les transports en commun

enjeu n°3

Réduire la pollution atmosphérique

S'engager.



enjeu n°1

Protéger la biodiversité

enjeu n°2

Maîtriser la ressource en eau

enjeu n°3

Produire une énergie locale et verte

Se nourrir.



enjeu n°1

Tendre vers l'autonomie alimentaire

enjeu n°2

Valoriser les produits du terroir

enjeu n°3

S'adapter au changement climatique locale et verte

Économiser.



enjeu n°1

Réduire les déchets

enjeu n°2

Optimiser la collecte des déchets

enjeu n°3

Valoriser les déchets

enjeu n°4

Favoriser les circuits courts

Travailler.



enjeu n°1

Développer des emplois attractifs et diversifiés

enjeu n°2

Développer une agriculture attractive

enjeu n°3

Favoriser le retour des commerces et des services publics

enjeu n°4

Garantir un développement touristique raisonné et maîtrisé

enjeu n°5

Limiter l'étalement urbain

Se soigner.



enjeu n°1

Développer les services de soins et de santé

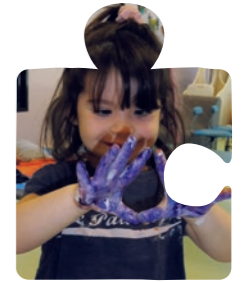
enjeu n°2

Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie

enjeu n°3

Améliorer la prise en compte des populations âgées

Grandir.



enjeu n°1

Soutenir les parents et la petite enfance

enjeu n°2

Accompagner la jeunesse

enjeu n°3

Devenir un territoire inclusif

Se divertir.



enjeu n°1

Renforcer le rayonnement du territoire par le sport

enjeu n°2

Développer l'offre culturelle pour tous

enjeu n°3

Faire la part belle aux festivités

enjeu n°4

Soutenir une vie associative dynamique

enjeu n°5

Encourager les activités durables



LA CCPA, ACTRICE DE LA TRANSITION ET DE VOTRE QUOTIDIEN

Collecte des déchets, piscine, zones d'activités, tourisme, jeunesse... Tous les jours, sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle vous accompagne :

DÉCHETS

- **Assure** la gestion et la collecte des déchets.
- **Gère** les 2 déchèteries à Fleurieux-sur-L'Arbresle et Courzieu.
- **Encourage** le recyclage et la diminution des déchets.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Crée**, aménage, entretient et gère les zones d'activités.
- **Gère** l'espace de coworking le Canevas 2.0 à L'Arbresle.
- **Soutient** les entreprises, les commerçants et aide à l'entrepreneuriat.
- **Aide** à l'installation et à la reprise des exploitations agricoles.

HABITAT & LOGEMENT

- **Élabore** un Programme Local de l'Habitat
- **Aménage**, entretient et gère les aires d'accueil des gens du voyage.
- **Participe** à l'écriture du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur.



MOBILITÉ

- **Incite** à la pratique du vélo et crée des pistes cyclables.
- **Crée** des aires de covoiturage.
- **Développe** l'intermodalité.
- **Développe** un service de transport à la demande (AMI).



ACTION SOCIALE

- **Favorise** les solidarités.
- **Gère** la Maison France Services à L'Arbresle.
- **Gère** le Point Information Jeunesse (PIJ) à L'Arbresle.
- **Assure** la coordination des actions jeunesse conduites dans les communes du territoire.
- **Anime** les 3 Relais Petite Enfance à L'Arbresle, Lentilly et Saint Pierre la Palud.
- **Assure** la coordination des actions « petite enfance » conduites dans les communes du territoire.

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

- **Participe** à la réalisation et la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial.
- **Préserve** les espaces naturels.

EAU

- **Assure** la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) via le Syriat.
- **Gère** l'assainissement collectif et non collectif.
- **Assure** la gestion des eaux pluviales.



SPORT & CULTURE

- **Gère** la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs : L'Archipel, aqua-centre du Pays de L'Arbresle, le Complexe rugbystique, le Complexe sportif, le Boulodrome.
- **Développe** un Parcours Artistique, Les Murmures du Temps.
- **Soutient** les événements locaux.
- **Assure** la promotion et valorisation du territoire avec l'Office de tourisme du Pays de L'Arbresle et son espace découverte à L'Arbresle.



PATRIMOINE

- **Crée**, aménage et gère les bâtiments de la gendarmerie de L'Arbresle.
- **Aménage**, entretient et gère la retenue d'eau « Bassin de la Falconnière » à Sourcieux-les-Mines.

VOIRIE

- **Crée**, aménage et entretient la voirie.



SANTÉ

- **Élabore** et met en œuvre un programme local de santé communautaire.
- **Participe** à la réalisation et à l'aménagement des équipements hospitaliers et de l'EHPAD « maison de retraite intercommunale Les Collonges ».
- **Porte et coordonne** un Conseil Local de Santé Mentale.

AU CŒUR DE NOS COMMUNES

Bessenay

Bessenay fête ses deux abeilles !

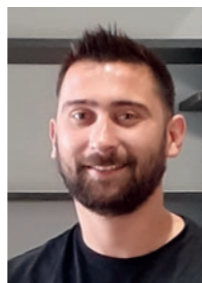
Le **label APicité®** permet de valoriser et d'encourager les initiatives des communes en faveur des abeilles domestiques, des pollinisateurs sauvages et de la protection de la biodiversité. Les pollinisateurs sont indispensables à l'équilibre de nos écosystèmes et de notre agriculture, et plus largement pour notre sécurité alimentaire. Protéger l'abeille, c'est aussi protéger l'Homme. L'UNAF a décerné fin 2022 à Bessenay deux abeilles pour l'ensemble des actions mises en œuvre.



Bibost

Le café restaurant de Bibost est à nouveau ouvert !

Pour leur plus grande satisfaction, la TABLE DE MATH peut accueillir les habitants de Bibost, et d'ailleurs, pour se restaurer, se retrouver autour d'un verre, acheter son journal, son pain, ... Le chef, Mathieu LARDELLIER, est un enfant du village. Il est cuisinier de formation et a déjà une expérience d'une dizaine d'années dans différents restaurants. Il propose une cuisine pleine de saveurs, à partir de produits locaux. **Longue vie à ce lieu chaleureux et convivial.**



Bully

[Re]découvrez le patrimoine

Aménagé en 2019, le circuit patrimoine de Bully est un parcours ludique de 2 km jalonné de 10 panneaux présentant les sites incontournables du village, des plus anciens aux plus contemporains. Chaque panneau possède un court descriptif du site, une photo ancienne, une production artistique et une « question / réponse ». Une belle manière de découvrir ou redécouvrir notre beau village des Pierres Dorées.



Courzieu

La fête de la fraise fait son grand retour

À vos agendas, cette nouvelle édition aura lieu le deuxième week-end de juin sur le thème des années 80 ! Au programme : un bal animé par Radio Nostalgie le vendredi soir. Le dimanche matin, une messe aura lieu en plein air suivie de l'inauguration de la fête, d'un repas et d'un défilé de chars dans l'après-midi. D'autres animations seront proposées tout au long de la journée : marché fermier, maquillage, anciens métiers, ...



Découvrez le programme sur courzieu.com

L'Arbresle

Samedi 1^{er} avril : c'est carnaval à L'Arbresle !

En partenariat avec le Comité des Fêtes, les écoles, les commerçants et la MJC, la mairie de L'Arbresle organise un grand Carnaval sur le thème du printemps et de la couleur. Un défilé avec chars décorés et musique partira à 15h30 du parc des Chenevières pour arriver Place Sapéon où seront proposées buvettes, structure gonflable, animation musicale...



Venez nombreux !

Lentilly

AGENDA NATURE : 2^{ème} édition à Lentilly

Depuis 2022, la commune de Lentilly a souhaité mettre en place un éventail de manifestations diverses et variées gratuites autour des thèmes de la **connaissance de la nature et de la préservation de la biodiversité locale**. Des temps forts sont proposés, à destination du plus grand nombre, sous forme d'ateliers, conférences, visites guidées, balades gustatives...



+ d'infos et programme : <https://www.mairie-lentilly.fr/economie-et-environnement/developpement-durable/>

Sain-Bel

Le printemps culturel

Exposition sculpture - céramique, Christian Martino du 8 au 16 avril 2023. Lieu : Église Saint Jean-Baptiste. Horaires : la semaine de 14h à 19h, le week-end de 10h à 19h. Entrée gratuite.

Le printemps berbère

Exposition et conférence le 22 avril 2023 de 10h à 18h. Lieu : Église Saint Jean-Baptiste. Entrée gratuite. **Soirée dansante et repas : 22 avril 2023 à 20h.** Entrée 15€.



Saint-Germain-Nuelles

2023 : la commune a 10 ans !

Toute première commune nouvelle de la CCPA, Saint Germain Nuelles est née, en janvier 2013, du rapprochement de Saint Germain sur L'Arbresle et de Nuelles qui avaient tissé des liens depuis des décennies.

À l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, nous sommes revenus sur cet anniversaire comme nous le ferons dans les diverses manifestations organisées tout au long de 2023.



Ces événements ainsi que le nouveau logo de la commune sont à retrouver sur le nouveau site internet : saint-germain-nuelles.fr

Sarcey

Partez en famille à la découverte du patrimoine

Les beaux jours arrivent... Et si vous veniez découvrir Sarcey en famille à travers le parcours familial ludique ? À l'aide du livret téléchargeable ou à retirer en office de tourisme ou mairie,



vous parcourez la commune à la recherche d'indices pour trouver sa devise. Une belle occasion de se balader en famille à travers le village, les vignes, les chemins, en remarquant des détails qui vous auraient sans nul doute échapper sans cette enquête !

A partir de 8 ans, une activité qui plaira aux petits comme aux plus grands !

Savigny

Création d'un centre de santé municipal

Pour améliorer et faciliter l'accès au soin à tous, le conseil municipal a décidé la création d'un centre de santé dont l'ouverture est prévue pour avril 2023. Il accueillera 2 médecins généralistes et une secrétaire médicale. Une infirmière pourrait compléter cette équipe. La présence quotidienne d'une secrétaire médicale permettra aux médecins de se consacrer pleinement à leurs patients durant les consultations puisqu'elle gèrera les aspects administratifs.



Le centre de santé se situera rue St André.

Sourcieux-les-Mines

Informez les habitants via une application mobile

Installée sur le téléphone, l'application Intramuros permet de consulter les événements à venir de la commune et de ses alentours, d'obtenir les actualités (dont l'habitant peut paramétrer les notifications en fonction de ses centres d'intérêts), d'accéder à un ensemble d'informations communales, associations et commerces,... Chacun peut également signaler un problème ou un accident, ou répondre aux sondages proposés par la mairie.



Focus sur



Des arceaux vélos POUR PLUS DE MOBILITÉ DOUCE

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle installe depuis plusieurs mois des arceaux pour faciliter le stationnement des vélos sur les 17 communes du territoire. Ils viennent compléter les équipements déjà présents.

Avec ces installations, la CCPA souhaite accompagner le développement de l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien, notamment ceux de courtes et moyennes durées. En effet, le stationnement est l'un des freins majeurs à l'utilisation du vélo pour faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical, déposer son enfant à l'école, aller au sport...

Les arceaux permettent d'attacher son vélo facilement et rapidement. L'accroche dite « cadre + roue » avec un antivol en U est celle qui permet la meilleure sécurité contre le vol.

En complément, la CCPA va équiper ses structures communales qui reçoivent une forte affluence avec des abris vélos comme le siège de la CCPA, L'Archipel, le stade de rugby, le boulodrome ou le complexe sportif.

Une carte interactive recensant l'emplacement des arceaux et des abris est en cours de réalisation afin de pouvoir trouver plus facilement une place pour garer votre vélo.

À savoir : les arceaux sont fabriqués par Métalfer qui se situe sur la zone d'activités de la Ponchonnière à Savigny.



EN CHIFFRES

300 arceaux distribués en 2022 (soit 600 places de vélo) à toutes les communes sauf Savigny et Sain-Bel qui avaient déjà équipé tous leurs lieux publics.

200 arceaux supplémentaires vont arriver en 2023.

s'engager économiser se divertir

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER AU PAYS DE L'ARBRESLE

Semaines de l'environnement.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle organise de nouveau cette année, en lien avec les communes et les associations du territoire, les Semaines de l'Environnement.

Elles auront lieu du 1^{er} mai au 10 juin 2023, sur l'ensemble du territoire, regroupant des événements multiples, gratuits et accessibles à tous.



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET ICI



www.paysdelarbresle.fr/actualites/ccpa/semaine-environnement-2023

DÉCOUVREZ LES RENDEZ-VOUS MAJEURS

Jeudi 1^{er} juin
Spectacle « La Beauté du Monde » présenté en soirée à Courzieu : « Un témoignage intersidéral dont la sobre élégance ne tarde pas à décoller en orbite, pour secouer l'Homme et sauver la Terre, comme l'ont suggéré les extraterrestres ».

Samedi 3 juin
Marché de l'environnement, organisé toute la journée, à Courzieu. Retrouvez de nombreux exposants : associations, producteurs locaux, animations...

Samedi 10 juin
Cuinguette de l'eau au Val des Chenevières à L'Arbresle. Organisée par le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (Syribt), la guinguette de l'eau vous propose diverses animations de sensibilisation autour des enjeux de l'eau.

Travailler

UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR LES USAGERS, UN CHANTIER EXEMPLAIRE !

Zone de la Ponchonnière, entre l'Archipel et le complexe sportif

● **Système de récupération des eaux pluviales** qui permettra d'alimenter les sanitaires afin de réduire les consommations d'eau potable.

● **Installation solaire photovoltaïque** en toiture.

● **Ventilation double-flux**, permettant d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur tout en récupérant plus de 80% de la chaleur extraite pour préchauffer l'air entrant.

● **Le projet est construit majoritairement en bois** : murs ossature bois + charpente bois + planchers intermédiaires en bois massif contre-collé. Seul le niveau du sous-sol et les murs du RDC seront en béton.



MONTANT DE L'OPÉRATION 5 300 000 € HT

● **Murs en pisé** de forte épaisseur (terre crue comprimée d'environ 50 cm de largeur) à l'intérieur du bâtiment. Cette terre locale permettra d'emmagasiner de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été, afin de la restituer au cours de la journée.

Sur ce chantier 2590 heures de travail sont réservées à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

« Ce bâtiment moderne, fonctionnel a été conçu pour répondre à l'évolution actuelle et future des compétences de notre Communauté de Communes. Il sera un formidable outil pour nos services dans l'exercice de leurs nombreuses missions mais aussi pour le public et les associations. Ce bâtiment a été imaginé pour permettre de répondre au défi environnemental auquel nous sommes confrontés et se veut être représentatif des politiques menées par la CCPA dans ce domaine. Tout a été conçu pour faire de ce bâtiment, un modèle en termes de consommation énergétique. »

Pierre-Jean Zannettacci, Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

POUR EN SAVOIR PLUS PAUSDELARBRESLE.FR

se divertir

LE FESTIVAL DE LA CERISE : UNE INSTITUTION DU TERRITOIRE



Le Pays de L'Arbresle a la chance de pouvoir profiter d'un événement organisé tous les quatre ans : le « Eh Cherry festival » (en référence à la gamme des cerises produites sur le territoire). Déployé sur trois communes (Bessenay, Bibost et Saint-Julien-sur-Bibost), le plus gros festival de l'Ouest Lyonnais a accueilli de grands noms français et internationaux : Jean-Jacques Goldman, Matt Pokora, Murray Head, Laurent Gerra, Gérald de Palmas...



LES GRANDES ÉTAPES DU FESTIVAL

- **1935**
Premier comité des fêtes de Bessenay.
- **1977**
Création de la « fête des bigarreaux », première journée dédiée à la cerise.
- **1996**
Les récoltes sont organisées en même temps que le festival - Une vraie réussite qui sera renouvelée.
- **2017**
Création de l'association « Eh Cherry Festival », réunissant les trois communes, afin de faciliter l'organisation de l'événement.



Un festival possible GRÂCE AUX NOMBREUX BÉNÉVOLES



Organiser un événement d'une telle envergure nécessite des mois de préparation et de nombreux bénévoles.

Ce ne sont pas moins de 240 personnes qui accompagnent le déploiement du festival. Pour cela, chacun a un rôle attribué : de l'accueil, à la communication, en passant par la sécurité, la logistique, les finances, les repas ou encore les plannings. De nombreuses commissions ont été mises en place pour permettre une meilleure efficacité. En parallèle, trente techniciens sont employés afin de réaliser certaines missions plus techniques.

Un vrai travail de fourmi mais aussi de coordination qui fonctionne grâce à l'aide de tous les participants dans l'objectif de faire plaisir aux petits et grands mais aussi de ramener de la culture sur notre territoire.



**RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT
1005 BILLETS SUR LE SITE
EHCHERRYFESTIVAL.FR**

LE « EH CHERRY FESTIVAL » EN QUELQUES CHIFFRES

- **4 jours**
Durée du festival depuis l'édition 2015.
- **240**
Nombre de bénévoles qui participent à l'organisation du festival.
- **3200**
Nombre de places créées à l'occasion du festival dans le nouvel amphithéâtre à Bessenay.
- **15 000**
Nombre de visiteurs lors de l'édition 2019.

Un programme 2023 PROMETTEUR !

Organisée les 6, 7, 8 et 9 juillet, cette nouvelle édition proposera un programme complet et diversifié : variété française, plateau électro, feu d'artifice, bal... **Une journée entièrement gratuite est également proposée le dimanche 9 juillet** avec le traditionnel défilé de chars, la vente de cerises, des animations pour petits et grands, mais surtout de nombreuses scènes musicales... Un événement déjà très attendu qui a réuni lors de la dernière édition près de 15000 visiteurs.

Pour faciliter l'accès au festival, des navettes gratuites seront proposées entre les trois communes. D'autres sont possibles si nécessaire (les demandes sont à formuler sur le site internet du festival).

Travailler

DÉCOUVREZ, RENCONTREZ, CONSOMMEZ... LOCAL !

Nous sommes partis à la rencontre d'Emmanuel Rostaing-Tayard, un des derniers vigneron à Savigny.

Enfant du pays, fils et petit-fils d'agriculteur, il a grandi au cœur des vignes, des cerisiers et des élevages à Savigny.

Après une autre vie, c'est en 2017 que cet enfant de la terre se lance dans une reconversion. Un retour sur les bancs de l'école, à Beaune, pour suivre sa passion pour le vin.

Il a eu la chance d'apprendre dans plusieurs régions de France (Bourgogne, Beaujolais) et jusqu'en Nouvelle Zélande, et toujours dans des domaines en biodynamie.

Et puis est venue l'heure pour Emmanuel de trouver ses propres vignes, installer son domaine.

Ce ne sont pas les opportunités dans d'autres vignobles qui manquent mais l'envie



de revenir au pays et plus précisément à Savigny est plus forte que tout. Cette terre si particulière avec sa diversité de terroir qui fait des vins de qualité si singuliers à ses yeux.

Heureux hasard en 2020, quand au téléphone avec sa mère, un vendredi soir, elle lui annonce que sa cousine va arracher ses pieds de vignes qui se trouvent au Recy, une terre aux pierres bleues à Savigny. Ces terres qu'il a vendangées quand il était plus jeune, Emmanuel ne veut pas les voir disparaître. Il saute donc sur l'occasion, même s'il n'a pas encore de matériel, son envie de les sauver et la perspective de pouvoir faire ses propres vins complexes est une évidence.

Le début de son aventure commence avec ces deux

hectares qu'il vient compléter en 2021 et 2022 pour arriver aujourd'hui à 10 hectares.

La nature guide le travail d'Emmanuel au quotidien, il pratique une agriculture biodynamique, très chère à ses valeurs. Sa particularité : il soigne ses pieds de vignes avec des tisanes concoctées par sa sœur Claire. Elle cultive depuis 2022 dans leur ferme des plantes médicinales bio pour en faire des huiles de soin, de la phytothérapie ou de la gemmothérapie.

Emmanuel et Claire vont proposer leurs produits en vente directe dans leur jolie ferme rénovée à partir du printemps. Il souhaite également proposer son prochain millésime en bouteille consignée via le réseau [Re]bouteille.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TRAVAIL D'EMMANUEL

RENDEZ-VOUS SUR [MONPAYSDELARBRESLE.FR](https://www.monpaysdelarbresle.fr)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS RÉPOND...



s'engager

Qu'est-ce qu'un contrôle de branchement réalisé lors de la vente de mon bien ? Quelle est la démarche pour faire une demande ?

Sur le Pays de L'Arbresle, un contrôle assainissement est obligatoire pour toutes les ventes, que l'habitation soit raccordée ou non :

- > Non raccordée (donc équipée d'une installation d'assainissement non collectif) : la réglementation impose de fournir à l'acquéreur, dans le dossier de diagnostic technique, un rapport de contrôle réalisé par le SPANC datant de moins de 3 ans. Pour prendre rdv :

<https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pourlenvironnement/assainissement-non-collectif>

- > Pour les habitations raccordées au réseau, afin de protéger l'acquéreur en l'informant d'une éventuelle non-conformité, la CCPA a rendu obligatoire ce contrôle. Il faut remplir le formulaire disponible sur le site internet et l'envoyer à la CCPA par courrier avec le chèque de la somme correspondante.

<https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pourlenvironnement/assainissement-collectif/contrôles-de-branchement>



économiser

Comment doit-on procéder pour faire une carte de déchèterie ? Et pour la refaire ?

Pour obtenir votre carte de déchèterie ou refaire votre carte suite à une perte, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la CCPA, de joindre un justificatif de domicile et une copie de la pièce d'identité de chaque demandeur.

Vous devez ensuite retourner votre dossier complet à la CCPA :

- > par courrier : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE,
- > par mail : ccpa@paysdelarbresle.fr,
- > directement sur place aux horaires d'ouverture de la CCPA, où votre carte vous sera remise immédiatement.

Délai de 2 semaines pour l'envoi de votre carte à votre domicile.

À noter, une seule carte par domicile est délivrée, cependant deux noms peuvent y figurer.

<https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pour-lenvironnement/les-decheteries-du-pays-de-larbresle>

POUR NOUS ADRESSER

TOUTES VOS QUESTIONS :

MAG@PAYSDELARBRESLE.FR



LA BILLETTERIE EST OUVERTE !

La programmation du Eh Cherry Festival est dévoilée et laisse présager de beaux moments de concerts et de fêtes les 6, 7, 8 et 9 juillet 2023 !

Réservez vos places : la billetterie est ouverte sur

www.ehcherryfestival.fr

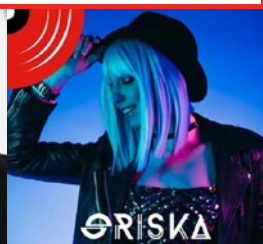
JEUDI 6 JUILLET

BESSENAY



VENDREDI 7 JUILLET

BIBOST



SAMEDI 8 JUILLET ST JULIEN S/BIBOST

DIMANCHE 9 JUILLET BESSENAY

Repas Villageois
Feu d'artifice
& Concerts



Fête de la Cerise

DE 10H À 21H:

Animations diverses

Défilé de chars • Repas • Concerts gratuits

INFOS & BILLETTERIE :



www.ehcherryfestival.fr



[ehcherryfestival](https://www.facebook.com/ehcherryfestival)



[@ehcherryfestival](https://www.instagram.com/ehcherryfestival)